Corrigé – Brevet 2025 – histoire-géographie-EMC – Asie

Analyser et comprendre des documents en histoire, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques, Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire *(20 pts)*

1. René Viviani, président du Conseil des ministres, lance cet appel le **7 août 1914**, quelques jours seulement après le début de la **Première Guerre mondiale**. La mobilisation générale a été décrétée en France le 1er août 1914 et l'Allemagne a déclaré la guerre à la France le 3 août. Le texte le rappelle : « La guerre a été déchaînée par l'Allemagne » et « vos pères, vos fils, vos maris se sont levés ». Des millions d'hommes quittent donc leur foyer pour rejoindre l'armée, dans un climat d'**Union sacrée** où tous les Français sont appelés à s'unir pour défendre le pays (« au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui »). Enfin, l'appel est lancé au cœur de l'été, en pleine période des travaux agricoles : « la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche ».

2. Le gouvernement s'adresse aux femmes parce que les hommes en âge de combattre sont partis au front : « Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus ». La France de 1914 est encore un pays très rural et de nombreux soldats sont des paysans. Seules les femmes, les enfants et les personnes âgées restent à l'arrière : ce sont donc eux qui doivent remplacer les hommes. Viviani le dit clairement : « Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille ».

3. Deux éléments du texte montrent que la mobilisation des femmes dans les campagnes était indispensable :

- les récoltes sont en danger, car les travaux agricoles sont arrêtés au pire moment : « la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche » ; il faut aussi « terminer les récoltes de l'année » et « préparer celles de l'année prochaine » ;
- tout le pays dépend de cette production pour se nourrir : « Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière ». Sans le travail des femmes, ni les villes ni les soldats ne pourraient être nourris.

On pouvait aussi citer : « vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service ».

> ⚠ **Piège.** « Relevez » veut dire citer le texte entre guillemets. Mais une citation seule ne suffit pas : ajoute à chaque fois une phrase qui explique en quoi elle prouve que le travail des femmes était indispensable.

4. La photographie, prise en mai 1917 dans un atelier de fabrication d'obus en Seine-Saint-Denis, montre de nombreuses femmes en blouse, assises ou debout devant des rangées d'obus, qu'elles vérifient et manipulent ; quelques hommes seulement sont visibles. Deux raisons expliquent leur présence :

- **le manque de main-d'œuvre masculine** : les hommes sont mobilisés au front depuis 1914, il faut donc des femmes pour les remplacer dans les usines ;
- **les immenses besoins de l'armée en munitions** : la guerre est devenue une guerre industrielle et totale ; les grandes batailles, comme Verdun en 1916, consomment des millions d'obus. Les usines d'armement doivent produire toujours plus, et l'État fait appel aux femmes, surnommées les « munitionnettes ».

On peut ajouter que ce travail, pénible et dangereux, leur offrait un salaire alors que leur mari, soldat, ne gagnait presque rien.

5. Pendant la Première Guerre mondiale, les femmes ont participé de plusieurs façons à l'effort de guerre, c'est-à-dire à la mobilisation de toute la société au service de la victoire.

D'abord, elles ont assuré le **ravitaillement du pays** en remplaçant les hommes dans les campagnes. Dès août 1914, le gouvernement leur demande de « maintenir l'activité des campagnes » et de « terminer les récoltes de l'année » (document 1). Les paysannes dirigent alors seules les exploitations, labourent, moissonnent et vendangent pour nourrir les civils et les soldats.

Ensuite, elles ont travaillé dans l'**industrie de guerre**. Le document 2 montre des femmes fabriquant des obus en 1917 : ces « munitionnettes » ont été plus de 400 000 dans les usines d'armement à la fin de la guerre. Elles remplacent aussi les hommes dans les services : conductrices de tramway, factrices, employées de bureau, institutrices.

Enfin, elles ont soutenu directement les combattants : des milliers d'infirmières soignent les blessés dans les hôpitaux militaires, et les « marraines de guerre » écrivent aux soldats et leur envoient des colis.

Les femmes ont donc joué un rôle essentiel dans cette guerre totale. Cependant, en France, elles n'obtiennent pas le droit de vote après la guerre : il faudra attendre 1944.

> **Astuce.** Pour une question « à l'aide des documents et de vos connaissances », organise ta réponse par domaines (agriculture, industrie, soins et soutien aux soldats) et, dans chaque domaine, associe une information tirée d'un document à une connaissance personnelle.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Des inégalités entre territoires à toutes les échelles ; II. Des aménagements pour réduire ces inégalités (espaces ruraux et villes moyennes, quartiers en difficulté, transports et numérique) ; III. Des acteurs nombreux, du local à l'Europe.

> Aménager le territoire, c'est organiser l'espace pour améliorer la vie des habitants et le développement des activités. En France, les territoires sont inégaux : certains sont dynamiques et attractifs, d'autres sont en difficulté. Comment l'aménagement du territoire permet-il de réduire ces inégalités ?
>
> Ces inégalités existent à toutes les échelles. À l'échelle nationale, les grandes métropoles, comme Paris, Lyon ou Toulouse, concentrent les emplois, les universités et les sièges d'entreprises, tandis que certains espaces ruraux perdent des habitants et des services publics. Les territoires ultramarins, comme Mayotte ou la Guyane, connaissent un chômage et une pauvreté bien plus élevés qu'en métropole. À l'échelle locale, dans une même ville, certains quartiers cumulent chômage, logements dégradés et isolement.
>
> Pour réduire ces écarts, l'État mène des politiques d'aménagement. Dans les campagnes, les espaces France Services, créés à partir de 2019, rassemblent en un seul lieu plusieurs services publics : aide pour la retraite, les impôts ou la recherche d'emploi. Les programmes « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain » aident les villes moyennes et les bourgs à rénover leur centre et à y ramener des commerces. Dans les quartiers prioritaires, la politique de la ville finance la démolition et la reconstruction de logements, la création d'équipements et de transports. Enfin, les lignes à grande vitesse, les routes et le déploiement de la fibre optique désenclavent les territoires isolés.
>
> Ces aménagements associent de nombreux acteurs : l'État, les collectivités territoriales (régions, départements, communes), les entreprises et l'Union européenne, qui finance des projets grâce à ses fonds régionaux.
>
> Ainsi, l'aménagement du territoire cherche à garantir à tous les habitants un accès égal aux services, à l'emploi et aux transports. Les inégalités restent pourtant fortes, et ces politiques doivent être poursuivies.

> 💡 **Astuce.** Le correcteur attend au moins un **exemple précis** (programme, lieu, acteur). Si tu connais un aménagement près de chez toi (une nouvelle ligne de tramway, un quartier rénové, une maison France Services), utilise-le : un exemple local bien décrit rapporte autant qu'un exemple national.

2. Repères géographiques (annexe page 7/7)

Le gros point noir au centre du nord de la carte est **Paris**, la métropole mondiale. Les petits points noirs sont les autres métropoles.

1. a) On écrit le nom de deux métropoles à côté des points correspondants, par exemple :

- **Lyon** : le point situé au confluent du Rhône et de la Saône, à l'est du Massif central ;
- **Marseille** : le point du littoral méditerranéen situé à l'est de l'embouchure du Rhône.

Autres réponses possibles : Lille (point tout au nord, près de la Belgique), Rouen (sur la Seine, en aval de Paris), Strasbourg (au bord du Rhin, près de la frontière allemande), Nantes (sur la Loire, près de l'Atlantique), Bordeaux (sur la Garonne, au sud-ouest), Toulouse (sur la Garonne, au nord des Pyrénées), Montpellier (sur la côte méditerranéenne, à l'ouest du Rhône), Grenoble (dans les Alpes), Nice (sur la côte, près de l'Italie).

1. b) Un fleuve, nommé le long du trait gris : par exemple **la Seine** (qui traverse Paris et Rouen). On peut aussi nommer la Loire (qui se jette dans l'Atlantique près de Nantes), la Garonne (Toulouse, Bordeaux) ou le Rhône (Lyon, jusqu'à la Méditerranée).

1. c) Deux massifs montagneux, écrits sur les zones grises : par exemple **les Alpes** (grande zone grise à l'est, le long de la frontière italienne) et **les Pyrénées** (zone grise au sud-ouest, le long de la frontière espagnole). Autres réponses : le Massif central (au centre-sud), le Jura (bande grise au nord des Alpes, près de la Suisse), les Vosges (petite zone grise au nord-est).

2. Le figuré manquant dans la légende est le rectangle gris : on écrit « **Principaux massifs montagneux** ».

3. On trace une double flèche noire épaisse reliant plusieurs métropoles, par exemple **Lille – Paris – Lyon – Marseille** : c'est le principal axe de communication terrestre du pays (autoroutes A1, A6 et A7, lignes à grande vitesse). On peut aussi tracer l'axe Paris – Bordeaux ou Paris – Strasbourg.

> ⚠ **Piège.** Écris les noms **sur l'annexe**, lisiblement et à l'horizontale, à côté du bon point : un nom placé sur le mauvais point ne rapporte rien. Ne choisis pas Paris pour la question 1. a) : c'est une métropole mondiale, qui a son propre figuré. Et n'oublie pas de glisser l'annexe dans ta copie, sans y écrire ton nom.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Deux symboles de la République française sont mis en avant lors de la cérémonie :

- le **drapeau tricolore bleu, blanc, rouge**, que la chanteuse tient à la main : sur la photographie, il flotte derrière elle et sa robe blanche prolongée d'une traîne rouge reprend ses couleurs ;
- **La Marseillaise**, l'hymne national, qu'Axelle Saint-Cirel interprète sur le toit du Grand Palais.

Ces deux symboles sont inscrits dans l'article 2 de la Constitution de 1958.

2. L'apparition des dix statues rappelle le rôle des **femmes « qui ont marqué l'Histoire »** de France et leur **combat pour obtenir l'égalité des droits**. La chanteuse l'explique : « Ce sont des femmes qui se sont battues pour que moi, je puisse chanter sur le toit du Grand Palais ». Parmi elles, Olympe de Gouges a rédigé la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791), Simone Veil a fait adopter la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (1975) et Gisèle Halimi, avocate, a défendu les droits des femmes. Ce moment rend hommage à ces femmes, longtemps oubliées dans l'histoire.

3. On peut associer ce moment à l'**égalité**, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes. Les statues honorent des femmes qui se sont battues pour obtenir les mêmes droits que les hommes, et une femme chante l'hymne national devant le monde entier. (On pouvait aussi retenir la **fraternité** : le « tableau de sororité » met en scène la solidarité entre les femmes, et la fraternité est la valeur de la solidarité entre les citoyens.)

4. Il était important de mettre en avant les valeurs et les symboles de la République lors de cette cérémonie pour plusieurs raisons.

D'abord, les Jeux Olympiques sont un événement mondial : la cérémonie d'ouverture de Paris 2024 était regardée par des centaines de millions de téléspectateurs. C'était l'occasion de **présenter la France au monde**, avec ses symboles (le drapeau tricolore, La Marseillaise) et ses valeurs, « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Ensuite, cette mise en scène permet de **rassembler les Français** autour de ce qui les unit. Les symboles communs renforcent le sentiment d'appartenance à la nation, quelles que soient les origines ou les opinions de chacun.

Enfin, elle transmet un **message d'égalité** : en associant l'hymne national aux statues de femmes qui ont marqué l'Histoire, la cérémonie rappelle que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur de la République, conquise par des combats et qu'il faut continuer à défendre. Ce message rejoint l'esprit de l'olympisme, qui refuse toute discrimination : les Jeux de Paris 2024 ont d'ailleurs été les premiers à compter autant de places pour les athlètes femmes que pour les hommes.

> 💡 **Astuce.** Pour la question 4, sur 4 points, fais au moins deux arguments distincts (l'image de la France dans le monde, l'unité des Français, la défense de l'égalité), chacun appuyé sur un élément précis des documents.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 40 minutes pour l'exercice 1, 50 minutes pour l'exercice 2 (dont 35 pour le développement construit), 25 minutes pour l'EMC, et garde 5 minutes pour relire. L'annexe de la page 7 (la carte de France) doit être rendue avec la copie : complète-la dès que tu traites l'exercice 2, sans y écrire ton nom.

En histoire, la question 5 vaut 6 points : c'est un petit paragraphe organisé, pas une liste. Utilise les deux documents (les campagnes en 1914, l'usine d'obus en 1917) et ajoute tes connaissances : munitionnettes, infirmières, marraines de guerre, femmes qui remplacent les hommes dans les services. À la question 1, « rappelez le contexte » demande une date précise (août 1914), l'événement (le début de la guerre et la mobilisation générale) et la situation particulière (les récoltes en cours).

Dans le développement construit, la consigne exige un ou plusieurs exemples : sans exemple précis, tu perds une grande partie des points. Présente d'abord les inégalités, puis les aménagements qui y répondent, puis leurs acteurs. En EMC, distingue bien les **symboles** (drapeau, hymne, devise, Marianne, 14 Juillet) et les **valeurs** (liberté, égalité, fraternité, laïcité) : les confondre est l'erreur la plus fréquente.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).